

# **MÉMO TRI**



#### **EMBALLAGES ET PAPIERS**





» Tous les emballages en plastique.

» Tous les emballages en métal.





# **+** nouveaux

- » Pots, barquettes, films, sacs, sachets, films plastiques, tubes, sur-emballages...
- » Capsules de café ou thé, blisters de médicaments, petits contenants...



» Tous les papiers (SAUF essuie-tout, mouchoirs et papier peint).



» Tous les cartons, cartonnettes et briques alimentaires.



- en vrac
- bien vidés
- non lavés
- non imbriqués

Gagnez de la place en aplatissant vos bouteilles et briques alimentaires



## Tous les emballages se trient Est-ce un emballage ? Oui, s'il :

- > Protège et conserve un produit.
- Facilite son transport.
- Informe le consommateur (nom du produit date de péremption, etc.).

### **Attention**

- Les gros cartons bruns vont à la déchèterie, ils sont interdits dans les bacs de tri.
- Les sacs jaunes ne doivent plus être utilisés.





# MÉMO TRI



#### **EMBALLAGES EN VERRE**



» Tous les emballages en verre, bouteilles, pots, bocaux et flacons ...

- bien vidés
- non lavés
- sans bouchon ni couvercle



### Attention !



### **DÉCHETS NON RECYCLABLES**



#### Attention !





- » Vous pouvez les déposer dans un composteur.
- » Tous les déchets qui ne sont pas des emballages recyclables : vaisselle cassée, déchets sales (mouchoirs, lingettes, couches), petits objets en plastique, ...





Les déchets exceptionnels et/ou volumineux sont réservés à la déchèterie.





#### UN DOUTE, UNE QUESTION, UNE ENVIE D'EN SAVOIR PLUS:

Rubrique → "Gestion des déchets" sur www.cc-medoc-estuaire.fr

**Téléphone:** 05 18 06 10 34 / mail: decheterie@medoc-estuaire.fr



